

## France Assos Santé : prendre en compte les savoirs expérientiels des usagers

**Les accompagnateurs du programme Capitalisation des expériences en promotion de la santé (Caps), France Assos Santé.**

France Assos Santé est engagée dans la démocratie en santé, la valorisation de la parole des usagers et des savoirs expérientiels. Sa légitimité et sa plus-value reposent sur ses délégations régionales, présentes dans toutes les régions (métropole et DOM-TOM), et sur le nombre et la diversité de ses associations-membres (représentant les patients, les familles, l'environnement, le handicap, les personnes âgées/retraitées, les consommateurs, la précarité...). La variété des thématiques abordées et des publics accompagnés témoigne de l'importance d'un tel réseau et du grand nombre d'actions potentiellement capitalisables, c'est-à-dire transférables dans d'autres contextes, d'autres territoires.

De surcroît, les actions déployées par les associations sont étayées par les savoirs expérientiels de leurs adhérents et notamment de leurs bénéficiaires.

En 2018, financée par la Direction générale de la santé, France Assos Santé a engagé un

recensement des actions en prévention et promotion de la santé de son réseau. Elles sont réunies dans le *Répertoire des actions de prévention et de promotion de la santé de France Assos Santé*<sup>1</sup>, formalisées dans des fiches-actions (voir encadré ci-dessous).

Dans la continuité, en 2019, afin de pouvoir engager la démarche de capitalisation d'expériences en promotion de la santé, France Assos Santé a décidé d'intégrer le programme Capitalisation des expériences en promotion de la santé (Caps), piloté par la Société française de santé publique (SFSP) et par la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) [voir notamment article *Capitalisation des expériences en promotion de la santé : enjeux, apports et méthode, dans le dossier central*]. Dans ce cadre, il était nécessaire que des salariés de France Assos Santé et d'associations-membres puissent se former à la méthode. En 2020, des délégations régionales (Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Provence-Alpes-Côte d'azur, Île-de-France), l'Association française des hémophiles (AFH<sup>2</sup>) et l'Association française des polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques (Afric<sup>3</sup>) ont suivi une formation dédiée. Ainsi, à compter du

deuxième semestre 2021, les premières capitalisations pourront commencer au sein du réseau. Progressivement, d'autres délégations régionales et d'autres associations pourront se former à la méthode, rejoignant ainsi le groupe des premiers accompagnateurs du programme Capitalisation des expériences en promotion de la santé (Caps).

L'intégration de France Assos Santé dans la démarche Caps concrétise l'importance du rôle des associations dans le système de santé, notamment dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. La capitalisation d'expériences des associations-membres de France Assos Santé leur permettra d'être mieux reconnues dans leur capacité à savoir déployer des actions efficaces voire efficaces, étayées par les savoirs expérientiels, produisant des résultats en améliorant l'état de santé des différents publics accompagnés. ■

1. <https://repertoire-actions.france-assos-sante.org>  
2. [www.afh.asso.fr](http://www.afh.asso.fr)  
3. [www.polyarthrite.org](http://www.polyarthrite.org)

### UN RÉPERTOIRE DES ACTIONS EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Dès sa création, le *Répertoire des actions de prévention et de promotion de la santé* des associations-membres a suscité une forte mobilisation. En 2020, un site dédié a été créé. Il est possible d'y rechercher des actions par mots-clés, thématiques, pathologies, associations, zones géographiques, et les responsables peuvent remplir leurs fiches-actions directement en ligne.

Cet outil participatif a pour but de valoriser les actions du réseau, de permettre aux acteurs associatifs de mieux se connaître, de s'inspirer, de collaborer. Il est aussi une base de données des savoirs expérientiels,

qui permet de repérer facilement des actions éventuellement capitalisables.

À ce jour, le *Répertoire* compte plus de 250 actions, dans l'ensemble très ciblées. Plus de 20 % portent sur de l'accompagnement personnalisé ou s'adressent à des publics à risques. Parmi elles, les groupes de parole, rencontres, réunions d'informations sont fortement représentés. Les actions d'éducation pour la santé sont également à l'honneur (21 %). La notion de l'aller-vers et la qualité de vie sont en première ligne avec plus de 25 % d'actions pour chacune de ces deux thématiques. Près de la

moitié des actions recensées concernent des maladies chroniques et proviennent d'associations telles Fibromyalgie France, Fibromyalgie SOS, l'Association française des hémophiles (AFH), la Fédération française des diabétiques, La Ligue contre le cancer, l'Union nationale des associations familiales (Unaf), Transhépate, l'Association François Aupetit-Crohn-rectocolite hémorragique (AFA-Crohn-RCH), etc.

Enfin, depuis la survenue de la crise sanitaire en mars 2020, une trentaine d'actions en lien avec la Covid-19 ou adaptées à celle-ci ont été recensées.

**Dossier**  
**Santé des populations : conjuguer données scientifiques et savoirs issus de l'expérience**